



Assemblée générale

Distr. limitée
15 décembre 2005
Français
Original : anglais

Soixantième session

Point 73 a) de l'ordre du jour

Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale : renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies

**Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique,
Bulgarie, Chypre, Danemark, Estonie, Finlande, France, Grèce,
Irlande, Islande, Italie, Japon, Lituanie, Luxembourg, Malte,
Maroc, Mexique, Monaco, Norvège, Pays-Bas, République
tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne
et d'Irlande du Nord, Suède et Suisse : projet de résolution**

Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies

Additif

Ajouter les pays ci-après à la liste des auteurs du projet de résolution :

Albanie, Andorre, Angola, Australie, Bélarus, Belize, Brésil, Canada, Cap-Vert, Chili, Croatie, Espagne, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Grenade, Guatemala, Hongrie, Îles Marshall, Israël, Jamaïque, Lettonie, Liechtenstein, Mali, Nicaragua, Nigéria, Pakistan, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, Samoa, Serbie-et-Monténégro, Seychelles, Slovaquie, Slovénie, Thaïlande, Timor-Leste, Turquie et Ukraine

* Nouveau tirage pour raisons techniques.

